VENTES A L'ENCAN

Spear & Escoffier.

—o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTES DESIRABLES

Dans le Troisième District.

Nos 832-836 RUE MANDEVILLE, entre Bourgogne et Dauphine.

Nos 909-911-913-915 RUE MANDEVILLE, entre Bourgogne et Remparts.

Wm E. et Arthur Burke vs Le Mineur Arthur Burke.

No 61,497—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear Encanteur—bureau 813 rue Commune, MERCREDI, 9 mai 1900 à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur bureau et bourse, No 813 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 27 mars 1900, en cour en pleine séance et signé en cour en pleine séance, le 2 avril 1900, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée ci-dessus, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° La moitié d'un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, formant l'encoignure des rues Mandeville et Bourgogne, dans l'filet borné par les rues Bourgogne, Mandeville, Dauphine et Marigny. Ladite moitié est à prendre à une distance de 30 pieds du dit encoignure et mesure 30 pieds de face à la rue Mandeville sur 60 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis, couverte en ardoises, ayant 3 chambres de chaque côté, cuisine à l'arrière de chaque côté, citerne, hangar, etc.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'filet borné par les rues Bourgogne, Remparts, Mandeville et Espagne, désigné par la lettre A, sur un plan d'Edgar Pillié, daté le 16 mars 1880 et mesure, mesure américaine, 31 pieds 11 pouces, et 5 lignes de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison double à un étage, couverte en ardoises, ayant 4 chambres de chaque côté, citerne, hangar, etc.

3° Un certain lot de terre situé dans le même District et filet que la seconde propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre B et mesure mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur la rue Mandeville sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison double à un étage couverte en ardoises, ayant 4 chambres de chaque coté, citerne, hangar, etc.

Termes et conditions—Un tiers, ou plus, comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs garantis par hypothèque avec lien et privilège de vendeur et la stipulation de porter intérêt à raison de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, les acquéreurs d'assumer le paiement des taxes pour l'année courante 1900 et les timbres de revenu des Etats-Unis en sus du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais des acquéreurs, et passé pardevant John R. Legier, notaire public en cette ville et devra contenir toutes les clauses usuelles et de coutume. Les acquéreurs seront tenus de déposer dix pour cent de l'adjudication avec l'encanteur au moment de la vente.

Robert Legier, avocat.

6 avril—6 11 18 25—mai 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

LAITIERS,

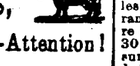

Jardiniers et autres--Attention!

GRANDE

Etendue de terre sur le Bayou St-Jean.

Environ un filet des chars de la rue Dumaine City Park et le Marché Français.

SUCCESSION DE MME OMER J. SNAER. No 61,383 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur — Bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, 11 avril 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE DE LA COMMUNE, ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 5 mars 1900 pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux cartains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés sur la rive gauche du Bayou St Jean, dans le Second District de cette ville désigné par les numéros 1 et 2 sur un croquis de C. A. de Armas, voyer, daté le 22 mai 1869, et mesure d'après ledit croquis comme suit: le numéro Un 112 pieds 5 pouces de face sur le Bayou St Jean, 97 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne d'en bas, à laquelle profondeur ledit lot court parallèlement avec la ligne de face 25 pieds 7 pouces, sur une profondeur en plus de 344 pieds 5 pouces et 5 lignes n'étant sur la ligne du fond qui mesure 194 pieds 7 pouces sur la ligne d'en haut une première profondeur de 28 pieds 4 pouces 4 lignes sur une ligne rompue; ladite ligne court obliquement sur une seconde profondeur de 26 pieds 11 pouces, 4 lignes, puis une autre profondeur de 62 pieds 6 pouces à la quelle distance ledit lot court parallèlement avec la ligne de face 46 pieds 6 pouces et 249 pieds 6 pouces 1 ligne jusqu'à l'arrière ligne, le lot numéro deux mesure 44 pieds 6 pouces face au Bayou St Jean sur la ligne du haut 97 pieds 10 pouces et 25 pieds 7 pouces de largeur dans le fond et 109 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne opposée.

2° Une certaine portion de terre de forme triangulaire, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située à l'arrière de la propriété ci-dessus décrite, dans le Second District de cette ville, dans l'filet borné par les rues Génois, Telemachus, Dumaine et St Philippe, mesurant 33 pieds de profondeur sur la ligne la divisant de la propriété P. L. Fourchy, 163 pieds 6 pouces sur la ligne séparant de la propriété ci-dessus décrite et 169 pieds sur la ligne du fond; ladite portion de terre est désignée par la lettre F, sur un croquis de S. F. Lewis, voyer, annexé à un acte passé pardevant P. E. Théard, antrefois notaire en cette ville, le 17 novembre 1886.

Les améliorations comprennent un joli cottage été de terre ayant 5 chambres, galeries sur le devant, le côté et derrière, écurie pouvant loger onze têtes d'animaux et magasin de fourrage, 2 citernes, poulailler, lieux d'aisance, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans représenté par des billets garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur ladite propriété portant 8 0[0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final et l'acte de vente de contenir toutes les autres clauses usuelles de coutume de sécurité, le transfert de la police d'assurance et que l'acquéreur paie les taxes de l'année courante 1900 en sus du prix de l'adjudication et de déposer 10 pour cent du prix de l'adjudication avec l'encanteur afin de garantir la vente.

Acte de vente pardevant George M. Barnett, notaire public, incluant les timbres Internal Revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur.

Emile J. Meral, avocat.

7ma a—7 9 14 21 28—avril 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETE COMMERCIALE DE CHOIX,

Coin Canal et Front,

LOUÉE A BAIL JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1900.

Succession de Peregrino Avendaro.

No 61,515—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

Vente en partage.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue de la Commune—MERCREDI, 25 avril 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE DE LA COMMUNE entre les rues CARONDELET et BARONNE, en vertu et conformément à un jugement rendu le 9 mars 1900 et signé le 15 mars 1900 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

trouvent, dans l'filet borné par les rues Canal ou Commune, Gravier, Front et Delta, mesurant plus ou moins 27 pieds 6 pouces 2 lignes de face sur la rue du Canal ou Commune, 27 pieds 6 pouces 3 lignes dans le fond; 117 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur et de face sur la rue Front et 117 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne opposée.

Les améliorations comprennent un splendide magasin à trois étages en briques couverts en ardoises. Vendu sujet au bail qui en est dessus expirant le 30 septembre 1900.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un crédit de un, deux et trois ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt à raison de sept pour cent par an du jour de la vente; lesdits billets garantis par privilège de vendeur et toutes les clauses de sécurité incluant cinq pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuite desdits billets. L'acquéreur de payer les timbres de l'Internal Revenue et les taxes de la présente année 1900. L'acquéreur devra déposer 10 0[0 de son enchère au moment de la vente avec l'encanteur.

Acte de vente pardevant A. J. Villeré, N. P., aux frais de l'acquéreur.

21 mars—21 28—avril 4 11 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur

Dans le Second et Troisième District,

Nos 936-938 Rue Toulouse, entre Bourgogne et Dauphine.

Maison à un étage en briques.

Coin Derbigny et Kerlerec.

Maison à un étage à deux corps de logis.

Nos 1364 et 1366 Rue Laharpe, entre les rues Villeré et Marais.

Maison double à deux corps de logis et à un étage.

Succession de Marie Thérèse Adonisa Adams, femme d'Alexandre Garnier.

No 61,218—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 813 rue Commune— MERCREDI, 18 avril 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, signé le 9 mars 1900, pour le compte de ladite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le lot No 2, dans l'filet borné par les rues Tonlouse Dauphine, St. Louis et Bourgogne, et mesurant 31, pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 65 pieds 4 pouces et 2 lignes. Les améliorations comprennent une résidence à un étage, en briques, ayant 6 chambres, une bâtisse à deux étages au fond ayant 4 chambres, waterworks, cour carrelée, puits, latrines, etc.

2° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville dans l'filet borné par les rues Derbigny, Kerlerec, Claiborne et Espanade, ledit lot est désigné par le No 1 sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 24 décembre 1875 un croquis duquel est annexé à un acte de vente pardevant Jules Mossy, notaire, autrefois en cette ville le 31 janvier 1876, par les héritiers de C. Dufour et E. Pams mesurant comme suit: Lot No 1 forme l'encoignure des rues Derbigny et Kerlerec et mesure 30 pieds 5 pouces de face à la rue Derbigny, sur une profondeur et façade à la rue Kerlerec de 71 pieds 6 pouces.

Les améliorations comprennent une maison à un étage à deux corps de logis ayant 4 chambres, hangar attenant à la maison, bâtisse à l'arrière ayant deux chambres et hangar y attenant, citerne, puits, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville, désigné comme lot No 3 dans l'filet No 3, lequel est borné par les rues Laharpe, Villeré, Columbus et Marais et l'avenue St Bernard, d'après le plan fait par A. D Hémécourt, le 18 décembre 1877, déposé dans le bureau de T. Layton, notaire en cette ville; ledit lot ayant 20 pieds de face à la rue de Laharpe, sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis ayant 4 chambres 2 cabinets, une cui ine à un étage ayant 2 chambres citerne, latrines, puits, etc.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Actes de ventes pardevant H. Generes Dufour, notaire public, incluant les timbres de revenus de Etats-Unis aux frais des acquéreurs.

Clegg et Quintero, avocats.

14 mars—14 21 28—avril 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ

Rémunérative du Second District

Nos 1013-1015 rue Douane, entre Remparts et Bourgogne.

Maison à deux étages en briques avec attic,

Louée à bail $600 par an.

SUCCESSION DE PIERRE PÉRET.

No 56,872—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR et ESCOFFIER.— Placide J. Spear, encanteur Bureau 813 rue de la Commune, MERCREDI, 11 avril 1900 à midi il sera vendu à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, rendu et signé le 6 mars 1900 pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou en quelque sorte appartenant situé dans la Second District de cette ville, dans l'filet No 96, borné par les rues de la Douane, Remparts, Bienville et Bourgogne, mesurant d'après un croquis fait par D. M. Brosnan, député voyer daté le 7 février 1893, annexé à la marge d'un acte de vente au Young Mens Gymnastic Club, exécuté pardevant Charles T. Soniat, notaire en cette ville, le 24 février 1893 45 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue de la Douane sur 121 pieds 9 pouces 7 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent une bâtisse à deux étages et attic, couverte en ardoises, No 1013 et 1015 rue de la Douane, ayant Bar et Grocerie, 4 chambres et hall au premier étage, 6 chambres et cuisine au second étage et 4 chambres dans l'attic, hangar en briques à l'arrière, waterworks, citerne, etc., Vendue sujette au bail expirant le 31 octobre 1900, à raison de cinquante piastres par mois.

Termes et Conditions.—La moitié ou plus, comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de Un et Deux ans, en billets de l'acquéreur portant sept pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité, la stipulation de cinq pour cent pour honoraires d'avocat, l'acquéreur d'assumer en sus du prix d'adjudication les taxes de l'année 1900 et les Internal Revenue Stamps des Etats-Unis sur ladite vente. La vente est faite sujette au bail présentement existant en faveur de Jean Bordes et qui expirera le 31 octobre 1900 à raison de cinquante piastres par mois. L'acquéreur sera tenu de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent de son enchère.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Charles J. Théard et Rufus E. Foster, avocats.

9mars—9 14 21 28—avril 4 11

Pilules Régularisantes
—DU—
DR J. B. PEREZ
Pour les Femmes.
Le plus sûr remède pour toutes les irrégularités féminines. Vendues par tous les pharmaciens. Bureau, 714 N. Rampart, en face de la Place Congo. 6 jan—1an

---

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Maison à deux corps de logis,

Nos 1428 et 1430 rue Bourbon.

Mme James N. Brooks et als vs Louis Monlezun et als.

No 61 511—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 813 rue de la Commune, MERCREDI, 25 avril 1900, à midi il sera vendu à l'enchère publique, à leur Bureau et Bourse, 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne:

EN vertu de et conformément à un jugement d'Honorable N.H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu en Cour en séance publique le 14 mars 1900 et signé en Cour en séance publique le 20 mars 1900, et en vertu d'un ordre de la même Honorable Cour et daté le 23 mars 1900, homologuant les délibérations de l'assemblée de famille dans l'affaire intitulée ci dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'filet borné par les rues Bagatelle maintenant Bourbon, Esplanade et Dauphine, lequel morceau ou portion de terre mesure, mesure américaine, 34 pieds 4 pouces 7 lignes de face sur la rue Bagatelle sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 4 lignes, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une jolie maison à deux corps de logis couverte en ardoises ayant onze chambres citerne, Water Works, hangar, lieux d'aisance, un cottage loué $13 par mois, l'autre côté occupé par une des parties en intérêt.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus, comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, à un crédit de 1 et 2 ans représenté en billet pour ledit montant garantis par hypothèque spéciale avec privilège et lien de vendeur sur ladite propriété et portant 8 0[0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, l'acte de vente de contenir toutes les clauses de sécurité usuelles et de coutume telles que le transfert de la police, le paiement de 5 0[0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour enforcer le paiement desdits billets, le pacte de non aliénation et les acquéreurs d'assumer et de payer en sus du prix d'adjudication les taxes de l'année courante 1900, les timbres de l'Internal Revenue des E. U., doivent être payés par l'acquéreur qui sera tenu de faire un dépot de 10 0[0 comme garantie de compléter la vente.

Acte de vente pardevant G. M. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Emile J. Meral, avocat.

24 mars—24 28—avril 4 11 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉS

Commerciale, Centrale et de Choix

—DANS—

Le Second et Troisième District

Nos 216-218 rue Bourbon,

Entre les rues Douane et Bienville.

Seulement a un filet de la rue du Canal le grand centre des affaires de cette ville.

ELEGANT,

Substantiellement et Récemment Construit Magasin et Résidence en Briques à Trois Etages.

Nos 1208-1210 RUE DES URSULINES, entre St-Claude et Tremé. Splendide et grande bâtisse en briques couverte en ardoises à deux corps de logis. A proximité des Eglises, Marchés, Ecoles, Chars, et autre commodités à la main. Seules en à un quart d'heure de marche de la rue du CANAL.

Nos 535-537-539 RUE MARIGNY, coin Chartres. Trois bâtisses de deux étages. A proximité de toutes les commodités. Louées environ $30 par mois.

Successions de Pierre Casse et sa femme, Mme Virginie Mercier, premièrement décédée.

Pour effectuer un partage.

No 60 420—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue de la Commune—MERCREDI 2 mai 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique A LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, rendu et signé le 28 mars 1900 en Cour en pleine séance, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:—

SECOND DISTRICT.

1° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliartions qui s'y trouvent, située dans le Second District de cette ville, dans l'filet borné par les rues Ursulines, St Philippe, Tremé et St Claude; mesurant 69 pieds 4 pouces et 4 lignes de face sur la rue des Ursulines sur une profondeur de 43 pieds 8 pouces 3 lignes environ d'après les titres et exactement d'après l'arpentage de J. A. D'Hémécourt, daté le 22 octobre 1878. 69 pieds 7 pouces de face sur la rue Ursulines sur 43 pieds 6 pouces 6 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse à deux étages en briques couverte en ardoises, à deux corps de logis, ayant sur un côté, au rez-de-chaussée, grand salon, salle à manger, et trois chambres à coucher au second étage, cuisine en briques y attenant de côté, avec une chambre en bas et une chambre en haut et l'autre côté, trois chambres en bas citerne, hydrant, lieux d'aisances de chaque côté, cour carrelée, et comme sous les numéros municipaux 1208 et 1210 rue des Ursulines.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'filet borné par les rues Bourbon, Douane, Royale et Bienville, mesurant 33 pieds 9 pouces de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, mesure française, étant une partie du lot désigné par le No 5.

Les améliorations comprennent un élégant magasin et résidence à trois étages en briques substantiellement et récemment construit, la moitié duquel est occupée au rez-de-chaussée par Sam B. Stewart, Plombier etc., et l'autre moitié par E. Dusse manufacturier de bijouterie, les deuxième et troisième étages contiennent chacun huit magnifiques chambres à coucher avec galerie tout autour, pallier sur chaque étage, gaz partout, hydrant et lieux d'aisances à chaque étage, deux citernes dans le fond, hall sur le côté communique aux étages supérieurs d'un côté, corridor de l'autre côté, pavage Schillinger dans la cour, élégante verandah en fer au second étage faisant face à la rue, connue par les Nos 216 et 218 rue Bourbon.

Le rez de chaussée est loué à bail à messieurs Dusse et Sam. B. Stewart jusqu'au 30 septembre 1900 chacun à raison de $25 par mois ou $50 par mois pour les deux magasins. Les étages supérieurs étaient loués à raison de $125 par mois, maintenant vacants, mais devraient commander le même loyer.

TROISIEME DISTRICT.

3° Un cert in lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'filet borné par les rues Carondelet, Marigny, Mandeville et Decatur, mesurant 60 pieds de face sur la rue de Chartres, sur 60 pieds de face et de profondeur sur la rue Marigny, le tout mesure française, lesquelles rues il forme le coin.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques, deux étages ayant 8 chambres, une chambre dans l'attic, 2 cabinet galerie de côté et devant, une autre bâtisse à deux étages en briques ayant 4 chambres, une autre bâtisse comme sous le No 535 rue Marigny ayant 4 chambres, cour carrelée, W. works, 2 citernes, couble lieux d'aisances, etc. Loué environ $30 par mois.

Termes et Conditions: Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en billets des acquéreurs payables à un ou à un et deux ans, de la date de l'adjudication avec huit pour cent d'intérêt par an de ladite date jusqu'à daiement: lesdits billets devront être garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, et les actes de vente en contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant la stipulation pour le paiement des honoraires d'avocat à cinq pour cent en cas de procès, les acquereurs d'assumer en sus du prix de l'adjudication le paiement des taxes de 1900 et les timbres de guerre des Etats Unis sur les ventes. Les propriétés sont vendues sujettes aux baux existant. Les actes de ventes devront être passés pardevant Joseph D. Taylor, notaire public, aux frais des acquéreurs, et les acquéreurs sont tenus de faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente avec l'encanteur pour garantir la vente.

Charles J. Théard et George W. Flynn, avocats.

31 mars—31—avril 1 4 11 18 25—mai 2

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Elégante Résidence,

Avec Vastes Terrains, dans un Voisinage Aristocratique,

2717 rue Chestnut,

entre les rues Washington et Quatrième

—ET—

Neuf Bons Lots à Bâtir

Dans l'filet borné par l'avenue Cleveland, les rues Palmyre, St. Patrick et Bernadotte.

Succession de G. A. Seaver.

No 61,022—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 10 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 13 février 1900, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

L'élégante résidence en bois, à deux étages, 2717 rue Chestnut, entre les rues Washington et Quatrième, retirée de la banquette, et contenant galeries sur la façade, grand vestibule au centre, salon, librairie, conservatoire, salle à manger, office, cuisine. 5 chambres à coucher, chambre à bain, chambre à bois, chambre à malles, deux chambres à domestiques, etc. Les terrains sont couverts de gazon, avec passage, et dans le fond une écurie à deux étages, hangar et trois citernes. Le salon, la librairie, deux chambres à coucher sont agréablement tapissées et des manteaux de cheminées en marbre.

Le terrain est de plus décrit comme suit:

A. Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'filet borné par les rues Chestnut, Colisée, Quatrième et Washington, désigné par la lettre A, sur un devis par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 12 mars 1869, annexé à un acte passé pardevant S. Magner, ancien notaire, le 14 juin 1870, et mesurant 54 pieds 7 pouces 4 lignes à la rue Chestnut, sur 128 pieds 2 pouces 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles et est situé sur la rue Chestnut, à une distance de 100 pieds de l'encoignure de la rue Washington, le tout plus ou moins.

B. Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le même District et filet et contigu à la propriété ci-dessus décrite, désignés par les lettres C. et D, sur un plan dressé par D. E. Seghers, architecte, le 12 mai 1883, une vraie copie duquel est annexée à un acte passé pardevant F. D. Seghers, ancien notaire le 12 juin 1883, et mesurant d'après ce'a, chacun 25 pieds de face à la rue Chestnut sur 102 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes, parallèles le tout plus ou moins.

La propriété a une façade totale de 104 pieds à la rue Chestnut sur 128 pieds de profondeur sur un côté et 102 pieds sur l'autre côté. Ils sont dans une des parties les plus aristocratiques de la ville, sont entourés des élégantes résidences de nos citoyens les plus éminents. Une situation idéale pour une école ou une académie de première classe.

2 Neuf (9) certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'filet 832 borné par l'avenue Cleveland (antrefois rue Jackson ou Gasquet) Palmyre, St Patrick et Bernadotte désignés par les Nos 1 à 9 sur un plan de L. Reisenstein, daté le 16 avril 1862, déposé en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville, pour référence mesurant chacun 26 pieds 8 pouces de face à la rue Palmyre sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Palmyre et Bernadotte. Une excellente chance pour spéculation.

Conditions—Une demie ou plus comptant, la balance en 1 ou 2 ans de crédit à l'option de l'acquéreur, représenté par les billets de l'acquéreur portant 6 0[0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; l'acte de vente devant contenir le pacte de non-aliénation et 5 pour cent honoraires d'avocat et vente sans évaluation en cas de procès pour forcer le paiement desdits billets, l'assurance et le transfert de la police au porteur des billets, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes de 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et de déposer 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du Revenu Intérieur des E. U. sur l'acte et les billets.

Chas. F. Claiborne, avocat.

10mars—10 11 17 24 31—avril 7 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE AMANDA ROCA, FEMME DE GEORGE LHOTE.

No 60,659—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER — H. H. Hodgson, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, 1er mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 27 mars 1900, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'filet No 109 borné par les rues Nord Remparts, St Claude, Esplanade et Quartier, mesurant pas ou moins, en mesure française, 36 pieds de face à la rue Nord Remparts sur 120 pieds de profondeur; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1309 rue Nord Remparts.

Conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur devant assumer le paiement en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, les taxes de 1900 et les timbres du Revenu de l'Intérieur des E. U. sur l'acte de vente.

L'acte de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30mars—30 31—avril 7 14 21 28—mai 1

E. A. Carrère.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DOUBLE

2123 et 2125 rue Laurel,

Entre les rues Jackson et Joséphine.

Succession de Caroline Winstel veuve de Leo hard Faecher. No 57,243 Cour Civile de District, Paroisse d'Orléan et jugement dans l'affaire de l'interdiction de Anthony Faecher. No 19 376 Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Honorable la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse de Propriétés Foncières de la Nouvelle Orleans, No 2 1 rue Baronne près Commune, (Graham Building) dans le Premier District en cette ville le MARDI 8 mai 1900 à midi, la suivante décrite propriété à savoir:—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'filet No 94 du plan de la ville de Lafayette, borné par les rues Constance (autrefois Live Oak) Laurel, Jackson et Joséphine, désigné comme lot No vingt trois sur un plan dressé par J. Schreiber, daté le trois de février 1836, déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire, et mesurant, en mesure américaine, trente pieds dix pouces et deux lignes et demie de face à la rue Laurel sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds, huit pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, et

2° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges servitudes et dépendances à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le même district et filet que le lot de terre ci-dessus décrit et contigu à cela sur le côté vers la rue Jackson; lequel dit morceau ou portion de terre mesurant, en mesure américaine quatre pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent seize pieds, et est la partie demeurant non vendue la plus près de la rue Joséphine du lot de terre désigné par le No vingt deux sur le plan en ceci ci-dessus auquel il est référé.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance (s'il y en a), en un, ou un et deux ans, avec huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, et les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1900, et de payer pour les timbres du Revenu des Etats-Unis. Acte de vente pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépot de 10 0[0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur,
Bureau, 806 rue Perdido.

5 avril—5 8 15 22 29—mai 6 7 8

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et Fille.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Terrains de Choix et Résidence,

2219 RUE DUMAINE.

Terrain d'une Largeur Extra,

Rue Galvez, près Dumaine,

La Façade Pavée en Briques Vitrifiées.

Succession de Mlle Ermanee de St. Romes.

No 60,271—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, le MARDI 8 mai, 1900 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 4 avril 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, No 8, dans l'filet borné par les rues Galvez, Dumaine, Miro et St-Philippe, mesurant 37 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Galvez, commençant à un point 100 pieds de la rue Dumaine et mesurant 132 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Un autre lot de terre, No 12, dans le même filet, mesurant 33 pieds de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Lot 13, dans le même filet, touchant au lot No 12, et occupé par un club de tir, mesurant 33 pieds de face à la rue Dumaine sur 220 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur, et mesurant 33 pieds dans le fond à une profondeur de 123 pieds 1 pouce de la rue Dumaine, où ledit lot vient en point, la ligne oblique du côté de la rue Miro mesurant 98 pieds 3 pouces 4 lignes; le tout d'après un plan de George De Armas daté le 30 novembre 1899.

Conditions—Comptant; les taxes de 1900 et les timbres du revenu devant être payés par les acquéreurs.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, N. P., aux frais des acquéreurs; 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

6 avril—6 8 15 22 29—mai 6 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

No 503 Avenue Pacifique.

Entre les rues Eliza et Evelina.

Succession de Patrick McCloskey et sa première femme, Mary O'Brien.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division A—No 61,542.

IL SERA VENDU, à l'enchère publique, MARDI, le 1er mai 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs 840 rue Commune, par JAS A. BRENNAN